

ACTIVITES AGRICOLES

Surface agricole, taille d'exploitation, part de la production

L'agriculture est productrice de nourriture, elle contribue aussi à la gestion de l'espace et de la biodiversité. Néanmoins, l'activité agricole intense induit de nombreuses pressions sur l'environnement et la santé et provoque des pollutions importantes dans l'eau, l'air, les sols, sur la biodiversité et le milieu marin (utilisation intensive d'intrants comme les pesticides et les nitrates). Cinq indicateurs peuvent être mobilisés pour décrire le poids des activités agricoles sur un territoire. Ces indicateurs pourront être complétés d'éléments sur l'agriculture biologique et sur l'utilisation des produits phytosanitaires.

Indicateurs sélectionnés

- Part de sols agricoles (%) (cf. indicateur a. et b. de la fiche urbanisation)
- Cartographie du mode d'occupation des sols (cf. indicateur a. et b. de la fiche urbanisation)
- Surface moyenne des exploitations (ha)
- Surface agricole utilisée (%)
- Cartographie de l'orientation technico-économique des exploitations agricoles

Indicateurs	Méthode de calcul	Source	Échelon géographique minimum d'analyse possible et/ou recommandé	Périodicité et dernière année disponible	Pour accéder aux données
a. Répartition des sols selon leur utilisation (%)	Surface artificialisée rapportée à la surface totale du territoire	DRAAF Normandie (OSCOM)	Commune	Annuelle 2018	https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFraChap1.2/detail/ http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Observatoire-des-Sols-a-l-echelle http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Artificialisation-des-sols-taux-d
b. Cartographie du mode d'occupation des sols	Sols classés selon une nomenclature en 44 postes	SDES, Corine Land Cover	25 hectares	Ponctuelle 2018	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/corine-land-cover-0 https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/corine-land-cover-2018
c. Surface moyenne des exploitations (ha)	Surface de l'ensemble des exploitations rapportée au nombre d'exploitations	Agreste – Enquête Structure (ESEA)	Région	Tous les 3 ans 2016	http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/normandie/

Indicateurs	Méthode de calcul	Source	Échelon géographique minimum d'analyse possible et/ou recommandé	Périodicité et dernière année disponible	Pour accéder aux données
d. % de surface agricole utilisée	Surface agricole rapportée à l'ensemble de la surface multiplié par 100	Agrete - Recensement agricole	Commune	Tous les 10 ans 2010	http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Nombre-d-exploitations-par-commune https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Carte-RA-saumoyaa/detail/
e. Cartographie de l'orientation technico-économique des exploitations agricoles		Agrete - Recensement agricole	Commune	Tous les 10 ans 2010	https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/G_2002/detail/ http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Orientation-technico-economique

Précisions, précautions et conditions d'utilisation

- L'Observatoire des Sols à l'échelle COMMunale (OSCOM) est un outil de mesure de l'évolution de l'occupation des sols par commune en Normandie. Pour chaque année, entre 2008 et 2018, l'OSCOM répartit l'occupation des sols entre 4 catégories : Territoires artificialisés, Territoires agricoles, Forêts et milieux semi-naturels, Surface en eau. Grâce à ses différents millésimes, l'OSCOM permet d'évaluer les évolutions de l'occupation des sols en Normandie et plus particulièrement, la perte du foncier agricole et l'artificialisation des sols. Pour accéder à l'[interface de consultation](#) de l'OSCOM.
- Corine Land Cover (CLC) un inventaire biophysique de l'occupation des sols et de son évolution selon une nomenclature en 44 postes. Cet inventaire est produit par interprétation visuelle d'images satellite. L'échelle de production est le 1/100 000. CLC permet de cartographier des unités homogènes d'occupation des sols d'une surface minimale de 25 ha. Cette base de données a été initiée en 1985. Les millésimes 1990, 2000, 2006, 2012 et 2018 ont été réalisés.
- Les exploitations sont classées selon leur spécialisation : l'orientation technico-économique (OTEX). Ce classement se fait à partir des coefficients de production brute standard (PBS). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total. Le calcul des OTEX se fait dans une nomenclature très détaillée ([voir le détail dans les textes réglementaires](#)). Pour des raisons de confidentialité (recensement) ou de représentativité (RICA), la publication des résultats est faite selon une nomenclature agrégée.

Le recensement agricole (RA) est une opération statistique dont l'objectif est de recenser l'ensemble des exploitations agricoles et recueillir leurs caractéristiques

Agriculture biologique

L'agriculture biologique a pour objectif le respect de l'environnement, de la biodiversité et du respect du bien-être animal. L'agriculture biologique qui ne cesse d'augmenter en France comme en Europe est encadrée par une réglementation européenne depuis 1991. Au-delà de l'impact environnemental d'une telle production, l'agriculture biologique est également un moteur de développement économique, les emplois générés par les filières bio contribuant notamment au dynamisme des territoires. Un indicateur peut être mobilisé afin de décrire la situation à l'échelle locale.

Indicateurs sélectionnés

- a. Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile (%)

Indicateurs	Méthode de calcul	Source	Échelon géographique minimum d'analyse possible et/ou recommandé	Périodicité et dernière année disponible	Pour accéder aux données
a. Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile (%)	Surface agricole biologique rapportée à la surface agricole utile du territoire	Agrete - Agence BIO	Commune	2019	https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/

Précisions, précautions et conditions d'utilisation

- a. L'indicateur porte à la fois sur les surfaces « certifiées bio » et les surfaces en cours de conversion, dont la production n'est pas encore certifiée biologique. Le nombre d'exploitants engagés dans une démarche de certification est également disponible. Notons que dans les fichiers détaillés mis à disposition par l'Agence bio, les données concernant moins de trois exploitations sont soumises au secret statistique (représentées par un "c").

Utilisation des pesticides

Les grandes cultures (céréales et colza) ainsi que certaines cultures spécialisées (pommes de terre, betteraves, légumes de plein champ) sont des activités agricoles très consommatrices de produits phytosanitaires. Du fait de leur très large utilisation, ces produits contribuent à la pollution de l'air, des sols et des eaux souterraines ou de surface. Les effets sur la santé humaine sont nombreux et varient selon les modalités, les doses et fréquences d'exposition (lors de leur fabrication, utilisation professionnelle, dans l'air, par la consommation d'aliment...) : atteintes dermatologiques, maladies neurodégénératives, cancers, pathologies du système cardio-vasculaire et du système respiratoire, ... Le développement de méthodes d'estimation de l'exposition des particuliers aux pesticides est un axe de travail majeur Santé publique France. Selon l'agence, il « reste cependant beaucoup à comprendre sur les facteurs influençant l'exposition de la population aux pesticides, notamment les contributions respectives des différentes sources ».

A l'échelle régionale, les données de ventes de produits peuvent être mobilisées ainsi que l'indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires (IFT)

Indicateurs sélectionnés

- a. Répartition des régions agricoles selon l'origine et le niveau de la pression phytosanitaire
- b. Evolution des quantités de pesticides utilisées par rapport aux surfaces cultivées en grandes cultures et cultures industrielles, et hors prairies

Indicateurs	Méthode de calcul	Source	Échelon géographique minimum d'analyse possible et/ou recommandé	Périodicité et dernière année disponible	Pour accéder aux données
a. Répartition des régions agricoles selon l'origine et le niveau de la pression phytosanitaire	Dépenses de pesticides en euros par ha	Agrete - MAAPRAT - SSP		Ponctuelle 2010	https://agriculture.gouv.fr/lutilisation-des-pesticides-en-france-etat-des-lieux-et-perspectives-de-reduction
b. Evolution de fréquence de traitements phytosanitaires (IFT)	Nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturale	Agrete - MAAPRAT - SSP	Région	Ponctuelle 2011- 2017	https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/R28Es2001/detail/ http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Agreste-Essentiel-no1-Mai-2020 Évolution des pratiques agro-écologiques en grandes cultures entre 2011 et 2017. Agreste Dossiers n°1. 2020-05. 28 p.

Précisions, précautions et conditions d'utilisation

- b. L'indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) est un indicateur de suivi de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (pesticides) à l'échelle de l'exploitation agricole ou d'un groupe d'exploitations. L'IFT comptabilise le nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturale. Cet indicateur peut être calculé pour un ensemble de parcelles, une exploitation ou un territoire. Il peut également être décliné par grandes catégories de produits (herbicides ; fongicides ; insecticides et acaricides ; autres produits). L'IFT est utilisé pour appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier le plan Ecophyto II+ et le projet agro-écologique, dans une perspective de triple performance économique, environnementale et sociale (pour en savoir plus sur la méthodologie employée : <https://agriculture.gouv.fr/indicateur-de-frequence-de-traitements-phytosanitaires-ift>)
L'évolution du nombre moyen de traitements phytosanitaires est disponible à l'échelle des anciennes régions par grandes cultures et par type de produits phytopharmaceutiques utilisés.